

ENGAGEMENT

Être bénévole, c'est s'engager pour les autres, dans un cadre qui dépasse l'entraide familiale ou amicale. C'est agir, volontairement, librement et gratuitement pour la collectivité.

SOLIDARITE

Il s'agit d'une démarche citoyenne, solidaire et positive que la ville de Nevers souhaite mettre au premier plan et ainsi proposer à chaque Neversois, la possibilité d'aider sa ville et d'agir concrètement pour sa vitalité.

PARTAGE

Le bénévolat se traduit par un don de temps et de compétences librement consenti et désintéressé. C'est une volonté de mettre ses savoirs et savoir-faire au profit de la collectivité.

LAICITE

Le bénévolat doit s'inscrire dans le respect de la laïcité et des valeurs de la République auxquelles la collectivité est profondément attachée.

RESPECT

Le bénévolat se réalise ainsi dans une approche morale, éthique et humaniste respectueuse de l'Autre.

COOPERATION

Le bénévolat n'a pas pour vocation à se substituer aux missions de la collectivité, le bénévole n'est pas un agent. Il s'agit d'une coopération entre les citoyens et le service public.

UNITE

Le bénévole bénéficie de la protection, du concours de la collectivité. Il ne fait qu'un avec elle et ses représentants dans l'exercice de son action.

NEUTRALITE

Le bénévolat, au même titre que l'action publique répond aux principes d'égalité et de neutralité dans son exercice.

VOLONTARIAT

Le bénévolat résulte du libre choix de chacun, à ce titre, il peut y être mis fin à tout moment.